

UVIGNÉ INFO

Décembre 2020 N° 145



PASSATION DE POUVOIR AU CENTRE DE SECOURS

Directeur de publication :

Régis FORVEILLE

Comité de rédaction :Régis FORVEILLE, Michèle GILLES, Bruno BOUVIER,
Magalie POURIEL, Mickaël BUCHARD, Brigitte GILLES,
Cindy MARSOLLIER, Laëtitia LEFEUVRE, Michael
GILBERT, Evelyne MOREAU.**Impression :** Imprim'Ernée**Coordonnées de la mairie :**

1 place de la mairie 53380 Juvigné

Tel : 02-43-68-51-54**Courriel :** mairiejuvigne@wanadoo.fr**Site Internet :** www.juvigne.fr**Facebook :** Vivre à Juvigné**Horaires de la mairie :**

Lundi 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi

8h00-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi 8h00-12h00

Samedi 9h00-12h00

**LE MAIRE, Régis FORVEILLE**

« NOTRE JEUNESSE »

Au cœur de toutes nos attentions, la jeunesse représente pour la plupart d'entre-nous l'avenir de notre famille, de notre association, de notre commune ou de notre pays. Parfois décriée pour son insouciance, souvent sous le prisme du « c'était mieux avant », ou « de notre temps cela ne se passait pas comme ça », notre jeunesse représente pourtant le monde futur. Les valeurs que notre jeunesse adoptera seront ainsi le reflet de la société future dans laquelle bon nombre d'entre-nous terminerons notre vie. Il s'agit donc de transmettre nos valeurs sans pour autant les imposer, convaincre tout en acceptant que d'autres choix soient faits par les générations futures. Mais ces choix devront être pris en pleine conscience par les futures générations pour pouvoir les assumer ensuite. Il s'agit donc de défendre auprès de la jeunesse nos valeurs de partage, d'entraide, de responsabilité, de débat autour de principes tels que la laïcité, la démocratie, la solidarité et l'unité nationale.

A notre échelle communale, les élus ont depuis plus de 12 ans développé une politique volontariste autour de la jeunesse. L'Espace périscolaire des Lilas en est l'exemple le plus visible. Le partenariat entre l'association Familles rurales et la municipalité de Juvigné a ainsi permis de créer et développer une offre de services pour les familles. La nouvelle municipalité souhaite poursuivre cette politique en faveur de la jeunesse par la création d'un Espace jeunes pour les collégiens et de chantiers argent de poche pour les lycéens. Cela sera l'occasion de co-construire des projets collectifs, de créer une identité collective entre jeunes Juvignéens, d'apprendre à travailler pour la collectivité, de partager des moments de vie afin de s'accepter chacun dans sa différence.

Les événements récents à Conflans-Sainte-Honorine contre nos valeurs de liberté et de tolérance nous invitent notamment à défendre l'idée que chacun est libre de penser et ceci ne peut s'appliquer que par l'acceptation de la critique, de la satire, et ce même si c'est parfois désagréable.

Tous mes vœux de santé et de bonheur à vous et vos familles.

Régis FORVEILLE
Maire



41 ans
enseignant



FINANCES ÉCONOMIE & RESSOURCES HUMAINES

Michèle GILLES
Bruno BOUVIER
Magalie POURIEL
Mickaël BUCHARD
Laëtitia LEFEUVRE
Alain DUPONT

Michèle GILLES
1^{ère} adjointe



55 ans
aide-soignante



ASSOCIATIONS COMMUNICATION

Régis FORVEILLE
Magalie POURIEL
Bruno BOUVIER
Mickaël BUCHARD
Michael GILBERT
Cindy MARSOLLIER
Brigitte GILLES
Laëtitia LEFEUVRE

FLEURISSEMENT TOURISME

Régis FORVEILLE
Brigitte GILLES
Michael GILBERT
Cindy MARSOLLIER
Julie FOUCTEAU

Bruno BOUVIER

2^{ème} adjoint



48 ans
agriculteur



BÂTIMENTS COMMUNAUX & CCAS

Régis FORVEILLE
Mickaël BUCHARD
Samuel BONNABESSE
Benoît PHARIS
Jérôme POIGNAND

Magalie POURIEL

3^{ème} adjointe



47 ans
agricultrice



JEUNESSE & CULTURE

Régis FORVEILLE
Cindy MARSOLLIER
Christelle LE GUYADER
Julie FOUCTEAU
Laëtitia LEFEUVRE

Mickaël BUCHARD

4^{ème} adjoint



36 ans
technicien eau



AMÉNAGEMENT - VOIRIE ENVIRONNEMENT

Régis FORVEILLE
Bruno BOUVIER
Benoît PHARIS
Julie FOUCTEAU
Samuel BONNABESSE
Alain DUPONT

Benoît PHARIS



*49 ans
agriculteur*

Christelle LE GUYADER



*46 ans
assistante maternelle
& auto entrepreneuse*

Alain DUPONT



*66 ans
retraité*

Brigitte GILLES



*62 ans
retraîtée*

Jérôme POIGNAND



*43 ans
technico-commercial*

Julie FOUCTEAU



*31 ans
gérante d'une pension canine*

Michael GILBERT



*53 ans
commerçant*

Cindy MARSOLLIER



*40 ans
aide-soignante*

Laëtitia LEFEUVRE



*40 ans
comptable*

Samuel BONNABESSE



*47 ans
infirmier anesthésiste*

DELEGATIONS	Délégués	Suppléants
COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES CCE		
ECONOMIE EMPLOI	Alain DUPONT	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Mickaël BUCHARD	
CIAS – SOLIDARITE	Régis FORVEILLE - Jeanine HATTE	
Santé - Gérontologie	Samuel BONNABESSE + Régis FORVEILLE	
Petite enfance	Christelle LE GUYADER	
Personnes isolées	Jeanine HATTE	
EAU ASSAINISSEMENT	Régis FORVEILLE	Benoît PHARIS
HABITAT – REVITALISATION CENTRE BOURG	Bruno BOUVIER	
TOURISME LOISIRS	Brigitte GILLES – Michèle GILLES	
CULTURE	Magalie POURIEL	
BASSIN DE L'ERNEE	Régis FORVEILLE	Bruno BOUVIER
INSTANCES DIVERSES		
BASSIN DE LA VILAINE	Régis FORVEILLE	Jérôme POIGNAND
COMITE LEADER	Régis FORVEILLE	
CAO		Régis FORVEILLE
CIID	Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
EPFL		Régis FORVEILLE
CENTRE DE GESTION		Régis FORVEILLE
ETANG NEUF	Michèle GILLES	Régis FORVEILLE
SECOM	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
TEM	Mickaël BUCHARD	Samuel BONNABESSE
CNAS	Régis FORVEILLE - Véronique CORBIN	
CALAMITES AGRICOLES	Benoît PHARIS - Bruno BOUVIER	
COMICE	Bruno BOUVIER - Benoît PHARIS	
ACCESSIBILITE	Mickaël BUCHARD	Jérôme POIGNAND
SECURITE ROUTIERE	Régis FORVEILLE	
DEFENSE	Régis FORVEILLE	
EHPAD	Régis FORVEILLE - Samuel BONNABESSE - Cindy MARSOLLIER	
APPEL D'OFFRE	Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD	Magalie POURIEL - Brigitte GILLES - Julie FOUCTEAU
COMMISSION CONTRÔLE ELECTIONS	Michael GILBERT - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Alain DUPONT - Brigitte GILLES	
COMMISSIONS MUNICIPALES		
FINANCES	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Magalie POURIEL - Mickaël BUCHARD - Laëtitia LEFEUVRE - Alain DUPONT	
ASSOCIATIONS COMMUNICATION	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
TOURISME PÊCHE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Julie FOUCTEAU - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
CHOCIANÔW	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
MUSÉE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Mickaël BUCHARD	
BÂTIMENTS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Jérôme POIGNAND	
JEUNESSE CULTURE	Régis FORVEILLE - Magalie POURIEL - Christèle LE GUYADER - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Julie FOUCTEAU	
AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Julie FOUCTEAU - Alain DUPONT	
CCAS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU - Michael GILBERT - Jeanine HATTE - Jeanine POUTEAU - Gérard GOUGEON - Josette LAVANDIER	

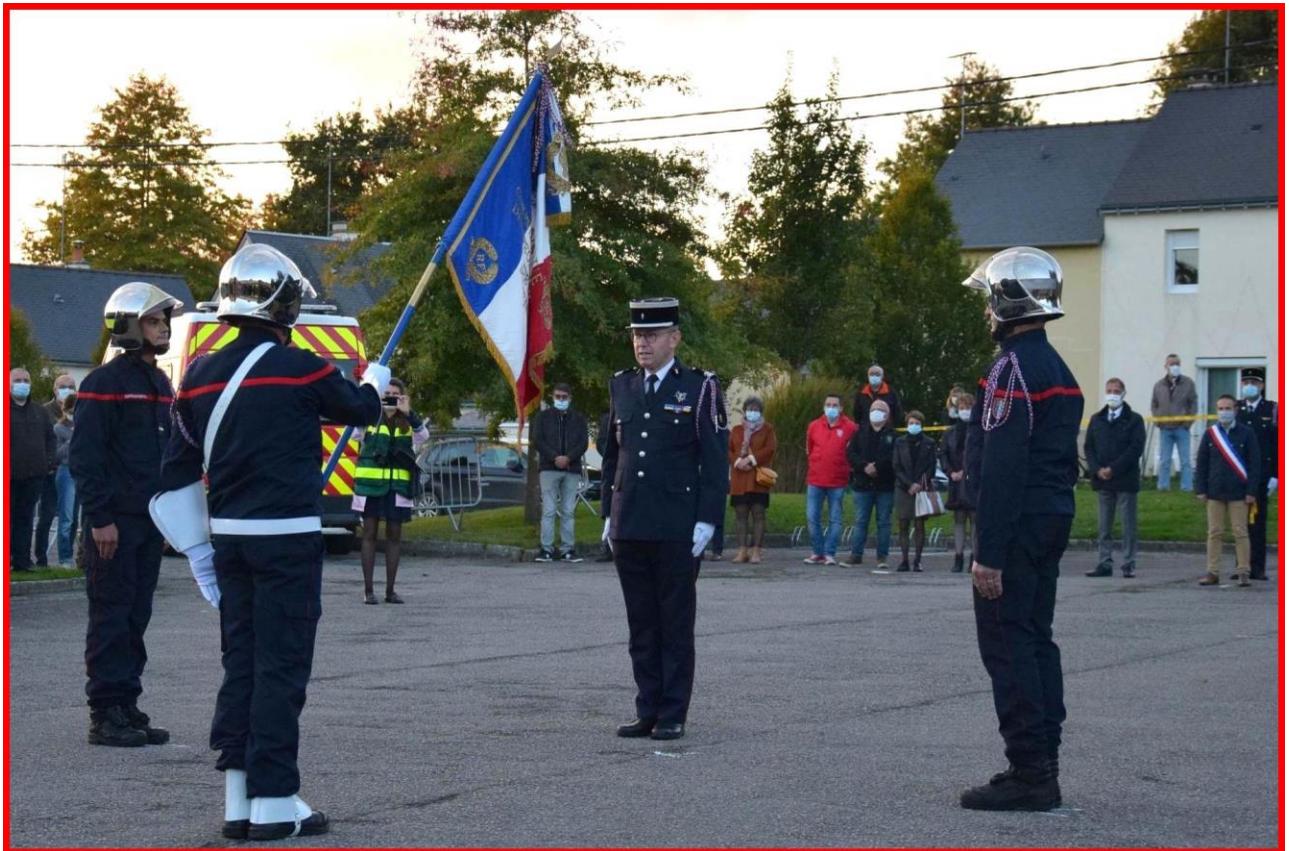
A LA UNE :

Passation de commandement chez les pompiers

Le Centre d'incendie et de secours de Juvigné a ouvert une nouvelle page de son histoire avec la récente passation de commandement entre le Lieutenant Jean-Luc CIVET et son ancien adjoint, l'Adjudant-chef Mickaël LEBRETON. Cette cérémonie, toujours empreinte d'émotion pour les protagonistes ainsi que leurs familles et amis, suit un protocole très précis avec l'intervention de la garde départementale et la transmission du drapeau entre l'ancien chef et le nouveau par l'intermédiaire du colonel Marc HOREAU. Le tout, sous le regard des élus et officiels, de la famille proche, des 30 pompiers de Juvigné mais aussi des anciens parmi lesquels, le Lieutenant honoraire Joël MOREAU qui, il a y tout juste 10 ans, passait le commandement à Jean-Luc CIVET.

A 60 ans, le lieutenant CIVET s'apprête, ainsi, à clore une très belle carrière chez les pompiers volontaires, entamée il y a tout juste 30 ans.

Jean-Luc a tenu à remercier l'ensemble de son effectif car « *un chef seul n'est rien, sans vous toutes et tous, je n'aurai jamais pu exercer sereinement mes fonctions* ». Jean-Luc CIVET a également tenu à remercier sa femme et ses enfants pour leur patience. D'autant plus que Jean-Luc a également consacré 31 années à la collectivité en étant élu municipal dont plusieurs mandats d'adjoint jusqu'à cette année.



Mickaël LEBRETON (à gauche) et Jean-Luc CIVET (à droite)

C'est une fonction très prenante que s'apprête donc à exercer l'Adjudant-chef Mickaël LEBRETON et ce, en toute connaissance de cause. Pour lui, tout a commencé en août 1999 avec son service militaire effectué à Château-Gontier chez les pompiers grâce au dossier d'inscription rédigé par Joël MOREAU, « *à la condition qu'il revienne pompier volontaire à Juvigné* ». C'est ainsi que Mickaël revient à Juvigné 10 mois plus tard, opérationnel et avec le grade de Caporal. En 2004, Mickaël suit avec succès la formation de sous-officier à Mayenne avant de prendre le relais de Joël LINAIS, en décembre 2012, en tant qu'Adjoint au chef de centre pour secondier Jean-Luc. Mickaël a tenu à saluer tout l'excellent travail réalisé par Jean-Luc qui laisse un centre au grand complet.

Nul doute que les compétences du nouveau chef de centre lui permettront de mener une aussi belle carrière que son prédécesseur. D'autant plus qu'il sera aidé dans cette tâche difficile par l'expérimenté adjudant-chef Emmanuel LAMBERT. Les épouses de l'ancien et nouveau chef de centre, Céline et Rachel, ont également été associées aux félicitations et remerciements tant il est vrai que pour pouvoir exercer ces fonctions sereinement, l'assentiment de la famille est indispensable.



Cette année a été pour le Centre d'incendie et de secours de Juvigné, comme pour tous, marquée par les conséquences liées à l'épidémie de la COVID-19.

Sur les recommandations de l'Etat-Major, les pompiers avons dû prendre des mesures et adapter les procédures pour vous porter secours dans les meilleures conditions possibles, autant pour les victimes que pour eux-mêmes, afin de limiter les risques de propagation.

Cette pandémie qui a bouleversé les vies personnelles et professionnelles, a eu aussi des conséquences sur notre activité de sapeur-pompiers et sur la vie de la caserne.

Ce deuxième confinement a contraint notamment à annuler la cérémonie de la Sainte-Barbe, moment de partage privilégié avec les élus locaux et la population.

Néanmoins, il faut rendre hommage aux 31 femmes et hommes du Centre d'incendie et de secours pour leur dévouement tout au long de cette année. Le Centre d'incendie et de secours de Juvigné a ainsi assuré 115 interventions principalement sur les secteurs de Juvigné et La Croixille.

Les sapeurs-pompiers du Centre ont également continué à se former, ce qui nous donne ici l'occasion de féliciter :

- Le sapeur 1^{ère} classe Alexandre Jarry pour les formations de conducteur engin-pompe et de conducteur camion-citerne-rural,
- Les sapeurs 2^{nde} classe Aurélie Buon et Samuel Pavis qui ont suivi leur formation d'équipier incendie,
- Le sapeur 2^{nde} classe Louna Galodé qui a suivi les formations d'équipier pour les activités d'opérations diverses et de secours d'urgence à personnes.

L'Adjudant **Sébastien Pouteau** est mis à l'honneur pour la durée de son engagement et se voit décerner la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon **Argent** récompensant 20 années de service. L'Adjudant **Sébastien Pouteau** reçoit également l'appellation d'**Adjudant-chef**.

Le Sergent-chef **Jérôme Linais** est promu au grade d'**Adjudant**.

Le Sergent **David Moreau** reçoit l'appellation de **Sergent-chef**.

Les sapeurs 2^{nde} classe **Aurélien Buon** et **Samuel Pavis** reçoivent l'appellation **1^{ère} classe**.

L'Adjudant **Emmanuel Lambert** est nommé aux fonctions d'**Adjoint au chef de centre**.

Coralie Gillet et **Yoann Ferrandin** ont été recrutés en octobre dernier et pourront commencer leur formation en avril 2021.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Et comment ne pas saluer et remercier l'engagement du Lieutenant Jean-Luc Civet qui mettra fin à son activité de sapeur-pompier volontaire, le 31 décembre 2020, après 30 années d'engagement, dont 10 années en qualité de chef de centre d'incendie et de secours de Juvigné.

Si notre manifestation de SAINTE-BARBE ne peut se dérouler cette année sous la forme d'un rassemblement, que les sapeurs-pompiers soient remerciés pour leur dévouement et leur engagement qui reste intact.

LE CAFE DU VILLAGE FLEURI

Le Conseil municipal précédent a fait le choix en 2019 de faire un certain nombre de travaux dans le Café du Village Fleuri. Pour rappel, ce fonds de commerce est le bien propre de la municipalité, autant pour le bâti que pour le fonds de commerce. Ce bâtiment n'étant pas aux normes, notamment pour l'accessibilité des toilettes, la municipalité a reçu une injonction administrative pour la réalisation de travaux. Le Conseil municipal a alors fait le choix de profiter de ces travaux pour agrandir l'espace d'accueil au public en étendant les travaux à la salle arrière du café, ce qui permettra ainsi de doubler la capacité d'accueil actuelle du café.

Après un report du début du projet lié aux difficultés sanitaire du printemps, les travaux ont pu commencer en septembre. L'entreprise LEON de Juvigné a ainsi été missionnée pour la mise en place de deux IPN permettant de créer une grande salle d'accueil et un espace pour les WC. Une rampe aux normes d'accessibilité a également été réalisée pour absorber l'écart de niveau du sol entre l'actuelle salle principale et la salle à l'arrière.



Les wc aux normes PMR

L'entreprise DPI d'Ernée s'est chargée des travaux d'isolation et des menuiseries sèches. L'entreprise COUSIN d'Ernée a réalisé les mises aux normes électriques, l'installation de nouveaux chauffages, à la fois dans la salle agrandie à l'arrière mais également dans l'actuelle salle principale, et l'installation des sanitaires. L'entreprise ROBERT de Juvigné a réalisé les travaux de peinture et la pose d'un nouveau revêtement de sol. Enfin, l'entreprise COUPE de Juvigné a installé un garde-corps le long de la rampe.



Les élus et Timothée Boitiaux (gérant) en visite de la nouvelle salle en cours de travaux

Ainsi, un budget d'environ 40 000 € a été nécessaire pour réaliser ces travaux, dont 10 000 € de subvention et 30 000 € d'autofinancement sans emprunt. Cet investissement marque la volonté de la municipalité de maintenir des commerces locaux dans notre commune. Déjà par le passé, un investissement équivalent avait été fait, tout d'abord sur la mise aux normes des pompes à essence puis pour les travaux sur la couverture, la façade, l'isolation et les menuiseries extérieures du bâtiment.

TOURISME ET FLEURISSEMENT : de nouveaux projets

Innovier, adapter et réinventer l'offre touristique afin de répondre aux attentes et aux modes de consommation en constante évolution, tels sont les objectifs de la commission tourisme et fleurissement. C'est pourquoi, à JUVIGNÉ, de nombreux projets verront le jour la saison prochaine.

L'installation d'un composteur collectif associé à un poulailler

Lieu d'implantation ⇒ Terrain rue des Sorbiers

Intérêts ⇒ Valoriser nos restes ; enrichir le circuit touristique en suscitant la curiosité des enfants et des visiteurs.



Création d'un parcours sensoriel

Enlevez vos chaussures, sensations garanties !

Lieu d'implantation ⇒ Jardin du Presbytère



Sensibiliser à la sauvegarde de la biodiversité

Les ruches prospèrent en ville et dans les villages depuis plusieurs années maintenant. L'abeille est un acteur majeur de préservation de la biodiversité. Elle est un témoin de la qualité environnementale. Sa présence garantit celle de toutes les autres espèces dans l'écosystème. Le lieu d'implantation sera probablement sur le terrain municipal rue des Sorbiers. Des fleurs et des plantes mellifères verront le jour pour favoriser la pollinisation.



Exposition « Sauvages de ma rue »

Par le biais du CPIE Mayenne, 18 panneaux seront implantés dans le bourg **du 31 mai au 1^{er} octobre 2021**. Cette exposition nous Interrogera sur la place que nous souhaitons laisser aux plantes spontanées dans nos villages.

L'eau : mieux gérer pour la préserver !



En 2006, la commune de Juvigné a investi dans 3 **cuves de récupération d'eau** de 10.000 litres. Chaque année, on constate que des arrêtés préfectoraux sont pris pour la restriction d'eau. Cet été encore, nos citernes sont arrivées à épuisement. Pour pallier au mieux à ces arrêtés, la commune va investir dans 2 nouvelles cuves de 10.000 litres pour un montant de 4.380 € HT.

Lieu d'implantation ⇒ Atelier communal

Fleurissement des pieds de mur

Il offre aux visiteurs une trame verte et fleurie, agréable à l'œil et propice à la biodiversité. Ces plantations de vivaces ou semis de graines sont une des solutions pour se passer des désherbants. C'est également un outil de sensibilisation aux pratiques « zéro phyto ».



Pour ce faire, les riverains qui souhaitent embellir les pieds de murs de leur propriété sont invités, à **partir du 1^{er} avril 2021**, à venir retirer un sticker autocollant à la Mairie à apposer sur leur boîte aux lettres, et ceci, afin **d'éviter l'élimination des plantes lors du désherbage des trottoirs**.



Des enfants, 1 arbre

Une cérémonie annuelle sera organisée par la municipalité, sans doute avec l'école ou l'Accueil de loisirs, afin de mettre à l'honneur les enfants. A cette occasion, un arbre de vie sera planté (avec le nom, le prénom et la date de naissance des enfants). Aussi, une haie bocagère pourra être plantée. Lieu d'implantation : stade des Rochers et Bas-Terre.

Alexis NEVEU, nouvel apprenti

Un nouvel apprenti a rejoint l'équipe des services techniques. Après avoir donné entière satisfaction lors d'un stage, la commune a procédé à son recrutement à compter du 1^{er} octobre 2020. Originaire de St Hilaire du Maine et âgé de 15ans, Alexis NEVEU (à gauche sur la photo) suit actuellement une formation de deux ans en CAPA « travaux paysagers » au lycée Rochefeuille d'Ernée. Ludovic GALLIENNE (à droite sur la photo) est son maître de stage.

Un nouveau thème sur le fleurissement sera mis en avant :
« Un été à la campagne »

En 2021, Juvigné accueillera le **passage du jury national**. C'est un moment très attendu car, comme tous les 3 ans, Juvigné remettra en jeu son label 4 fleurs. Le jury s'intéresse aux espaces publics, à la propreté, au mobilier urbain, aux ravalements de façades, à la palette végétale... **A Juvigné, le fleurissement est l'affaire de tous !** Nous comptons sur votre mobilisation.



⇒ **Dates à retenir** (* sous réserve des contraintes sanitaires):

Vendredi 9 avril 2021 : Cérémonie de remise des prix du fleurissement à la salle des fêtes

Jeudi 1^{er} juillet 2021 : Passage du jury communal de fleurissement



L'ACTUALITE DES COMMISSIONS

Rénovation de l'église

La municipalité de Juvigné a engagé en 2019 une étude diagnostique complète de l'église par un architecte du patrimoine (agence XV41) afin de prioriser les travaux à réaliser sur les 20 prochaines années. L'étude, réalisée par M. Stanislas COUDIERE, a mis en évidence la nécessité de réaliser, sans attendre, des travaux de traitement de la mэрule (*un champignon lignivore*) au droit du chœur de l'Eglise.

Ainsi, l'entreprise GREVET de LAVAL (53), spécialisée dans la restauration de pierre de taille et maçonnerie ancienne, l'entreprise MAINDRON de ORVAULT (44) pour le traitement de la mэрule et l'atelier CORÉUM de PLUMELIAU (56) pour la dépose et repose des boiseries vont intervenir à tour de rôle.



Au centre, Stanislas COUDIERE, architecte ; à droite, Bruno BOUVIER et Michèle GILLES (adjoints) et Régis FORVEILLE (Maire)

Le montant du traitement du projet s'élève d'ores et déjà à 40.900 € TTC (y compris les honoraires d'architecte). Une demande de subvention départementale à hauteur de 30 % du HT (soit 10.232 €) a été sollicitée. Toutefois, lors des travaux, il a été constaté une présence de mэрule beaucoup plus importante que prévue, l'ensemble des boiseries du chœur étant touchées. Les choix pris préalablement sur la remise en l'état des boiseries et sur le planning des travaux ont donc dû être revus. Le financement devra être revu pour l'année 2021.





Julie FOUCTEAU, Michael GILBERT, Michèle GILLES, Jeanine HATTE (membres du CCAS) et Mme et M SERGEANT (gérants du Coccimarket)

CCAS

En raison du contexte sanitaire actuel, le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil municipal ont eu le plaisir d'offrir gratuitement un panier garni préparé par le Coccimarket pour les personnes nées en 1950 et avant (70 ans et plus). Ainsi, 266 paniers ont été offerts.

Une animation musicale par « Clé de Sol animations » a été proposée aux résidents de l'EHPAD, **le mercredi 9 décembre 2020**. Cette formule a été préférée en lieu et place du repas traditionnel offert chaque année en novembre. Nous espérons qu'elle a donné entière satisfaction.

Rénovation de la buvette du stade

La buvette au stade des rochers sera rénovée au premier semestre 2021. Un système de vidéoprotection est également envisagé afin de sécuriser le Stade des Rochers régulièrement vandalisé depuis plusieurs années. Ces travaux concernent principalement le rez-de-chaussée :

- maçonnerie intérieure et extérieure (Ludovic LÉON - Juvigné)
- menuiserie (Franck COUPÉ – Juvigné)
- peinture (Thierry ROBERT – Juvigné)
- isolation – placo (D.P.I Ernée)
- carrelage (Frédéric THOUIN - Princé)
- électricité et vidéo-surveillance (Mickaël COUSIN – Ernée)
- enrobé (Séché – Le Bourgneuf la Forêt)

Cet espace sera plus convivial pour le club de foot. Les grands buts de foot (4) sur le terrain d'honneur et sur le terrain d'entraînement doivent également être changés par Sport 2 000 car ils sont vétustes et ne sont plus aux normes. Les réseaux assainissement et téléphonie doivent être créés afin de raccorder la buvette avec le vestiaire jusqu'à la route départementale. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux. Enfin, la mise aux normes accessibilité sera réalisée pour l'accès à la salle des sports.

L'ensemble de ces travaux est évalué à environ 87.000 € HT. Ce projet devrait être financé à près de 80% par des aides de l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes de l'Ernée.

Formation au stade Marcel Boulanger à Ernée

Face à une réglementation de plus en plus stricte dont l'objectif est de protéger l'environnement et la santé, les communes sont amenées à considérer les terrains de sport comme des espaces gérés sans produits phytosanitaires. Pour préserver les investissements et accroître la longévité des surfaces, il est essentiel que celles-ci soient correctement entretenues.

Ainsi, Guillaume RACINAIS, employé aux services techniques, a reçu une formation par M. David LE BOURDAIS, référent technique des terrains de football d'Ernée. Cette formation de 2 heures a permis d'évoquer l'apport en engrais nécessaire (2 X 150 kg / an), les pratiques de désherbage, le matériel utilisé, les opérations d'aération, de défouillage et de regarnissage, l'arrosage, la tonte (une fois / semaine aux beaux jours), l'entretien des terrains en fin de saison. Un aérateur d'occasion pour le stade a été acheté pour un coût de 150 €. Un nouveau système d'arrosage a également été acquis auprès de la SARL POIRIER, d'un montant de 9.479 €.

Le but que nous poursuivons au travers des tontes est de **maintenir un tapis dense et homogène avec un bon enracinement** : un « effet de moquette » pour le football et de résistance aux piétinements.

Médiathèque

Accueilli au sein de l'équipe, en toute convivialité, c'est avec plaisir qu'Evelyne MOREAU, bibliothécaire vient de terminer la formation de deux nouvelles bénévoles : **Cloé SALMON** et **Thérèse TANDÉ**. A la médiathèque, chaque volontaire apporte simplement son savoir-faire en fonction de sa compétence et de sa disponibilité. Les permanences sont assurées ; parfois en binôme pour une plus grande convivialité et permettre ainsi aux nouveaux membres bénévoles de se former davantage et devenir progressivement autonome dans les tâches à accomplir. L'équipe se compose donc désormais de 11 personnes : Gisèle ARCANGER - Colette BÉLIER – Marie BLANCHET - Céline CIVET – Yvette HOUDÉLINE - Josette MAUGER – Jeannine POUTEAU et Magalie POURIEL (*adjointe au Maire, responsable de la commission culture*).

🕒 Heures d'ouverture :

**Le mardi de 16h à 18h – le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h –
le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.**

La médiathèque sera toutefois fermée pendant les vacances de Noël soit **du 21 décembre au 02 janvier inclus**. Merci de votre compréhension !

♦ **Date à retenir** (* sous réserve des mesures sanitaires) :

↪ **Samedi 10 avril 2021** : La médiathèque proposera un atelier de fabrication de produits cosmétiques, en partenariat avec le CPIE, **de 9h30 à 11h30**, à l'Espace périscolaire des Lilas. Attention, jauge limitée à 16 personnes. Inscrivez-vous auprès d'Evelyne à la Mairie au 02.43.68.51.54.



Evelyne (à droite), responsable de la médiathèque, qui accueille une famille de lecteurs.

Nouveaux aménagements à l'école

Afin d'offrir de bonnes conditions de travail aux enseignantes et aux enfants, du mobilier fabriqué par l'entreprise Franck COUPÉ a été installé. Il s'agit de meubles sur roulettes adaptables et réglables. Ainsi, 2 classes ont été réaménagées. A savoir, la classe de MS-GS de Clotilde MADELON pour un montant de 3.040 TTC et la classe de TPS – PS – MS d'Anne-Marie LEFEUVRE pour 2.836 € TTC. Les toilettes du sous-sol des maternelles ont également été cloisonnées par l'entreprise Franck COUPÉ pour la somme de 2.836 € TTC.

Afin de garantir la sécurité des enfants sur la cour, 3 paniers de basket homologués ont été acquis auprès de Sport 2000 à Ernée pour un montant 2.836 € TTC. Pour l'ensemble de ces achats, une demande de subvention régionale est en cours.

Accueil de loisirs

Malgré un contexte compliqué, Familles Rurales met tout en œuvre pour organiser différentes actions dans le respect des protocoles en vigueur. Ainsi, lors des vacances de la Toussaint, l'association Familles Rurales a accueilli près de 30 enfants de 6 à 11 ans. Diverses activités et sorties ont été organisées autour du thème des « Métiers ». Tout d'abord, la visite de la boulangerie « Au fournil de Juvigné » qui a donné entière satisfaction. Les diverses machines et les étapes de la fabrication du pain ont été expliquées aux enfants qui ont pu confectionner leur propre pain viennois avant d'en faire la dégustation. L'Accueil de loisirs remercie tout particulièrement M. et Mme MICHEZ pour leur accueil. Une sortie au Lactopôle de Laval a également été programmée : les plus de 6 ans ont pu fabriquer leur propre beurre et en faire la dégustation. Quant aux plus petits, ils ont assisté à une animation contée. Pour couronner cette période, une baignade à l'Aquabulle a été organisée pour tous les enfants.



M MICHEZ et les enfants de l'Accueil de loisirs

Espace jeunes

Un stage de 3 jours a été proposé pour les jeunes de 11 à 14 ans. Orienté autour du thème « Incroyables Talents », les jeunes ont pu s'initier au slam. Ils ont travaillé à l'élaboration de textes sur le confinement et l'égalité homme-femme. Cette action a été appuyée par une visite de l'exposition « Super égaux » sur l'égalité homme-femme au Musée des Sciences à Laval. Ils ont pu également mener l'enquête au travers d'un Cluedo géant organisé au Lactopôle à Laval. Ce stage s'est clôturé par une représentation des textes qu'ils ont créés et ainsi que des numéros de gymnastique, danse, jonglage... Un jury d'animateurs a pu noter les prestations de ces incroyables talents ! La bonne ambiance était bien sûr au rendez-vous tout au long de ce stage.



Amicale laïque



↳ Les membres :

BÉCHU Stéphanie, BELLIER Lucie, BERTHELOT Céline, BLIN Valérie, BLOT Sandrine, COUANON Aline, FINOT Carine, GALLIENNE Hélène, GIRAUD Marina, GOUGER Emeline, LAMBERT Magalie, LEBRETON Rachel, LEFEUVRE Laëticia, LÉON Flora, NICOLAS Cécile et PIGEON Nathalie.

La vente des brioches s'est achevée pour le mois de novembre. Pour Noël, nous organisons la vente de chocolats Monbana. Le spectacle de Noël pour les enfants (avec Pierre BOUGUIER et Magali GRÉGOIRE « Bap Di Boup ») aura lieu **le lundi 14 décembre 2020**. **Le vendredi 18 décembre 2020**, sera organisé un après-midi goûter avec la distribution de cadeaux pour clôturer l'année 2020 (le Père Noël sera présent pour les maternelles). En avril 2021, une vente de sacs isothermes personnalisés par les enfants sera proposée. Prenez note, la Fête de l'école aura lieu **le dimanche 27 juin 2021**, (spectacle en fin de matinée suivi d'un repas et pour finir des animations seront proposées). Il existe une PAGE FACEBOOK « **Amicale laïque JUVIGNÉ** ». Pensez à LIKEZ et à PARTAGEZ.

A.F.N : Recherches sur la guerre 39-45

En 2018, à la demande du Maire, la section des anciens d'AFN de Juvigné avait réalisé une exposition pour marquer le centenaire du 11 novembre 1918. 2020 correspondant au 75^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945, la section envisageait à nouveau une exposition afin de célébrer le retour des prisonniers de guerre. Un travail de recherches avait été entrepris mais, le virus est arrivé et le confinement a tout bloqué.

A ce jour, les recherches sont reparties, mais la crainte du virus rend les contacts difficiles. Néanmoins, nous avons à cœur de réaliser cette exposition **le week-end du samedi 8 et dimanche 9 mai 2021 pour le tout public et le lundi 10 mai 2021 (pour les scolaires) à la maison des associations**. Pour cette guerre, environ 250 hommes de Juvigné furent mobilisés, 10 sont tombés au combat et une centaine ont été faits prisonniers de guerre. Nous leur devons un devoir de mémoire.

Pour cette exposition, nous aurons la collaboration d'une association Angevine du souvenir au Maréchal Leclerc et de l'ONAC 53 qui mettra à notre disposition 3 expositions aux thématiques suivantes : La libération de la Mayenne - Vers la victoire, la France au combat - 1940, combats et résistance. Pour tenter de démontrer ce que fut cette période, **nous sommes à la recherche de tous renseignements relatifs à cette guerre : photos, courriers ou cartes postales, objets divers et même des renseignements verbaux. Cela concerne tous les mobilisés, y compris ceux qui échappèrent à la déportation**. Après la guerre, certains quittèrent Juvigné pour s'installer ailleurs, nous sommes à la recherche de leurs traces. D'autres sont venus à Juvigné, ils sont tout autant concernés.

A ce jour, nous avons découvert des informations très importantes sur les combats eux-mêmes, l'exode (150.000 réfugiés en Mayenne), la poche de Dunkerque et l'évacuation de 130.000 soldats Français vers l'Angleterre, l'occupation, la libération et le retour des prisonniers. La somme des renseignements recueillis, et à

recueillir, pourra ensuite être regroupée dans un ouvrage, propriété de la Mairie et disponible à la médiathèque (entre autres), et qui retracera cette page de l'histoire de notre commune.

Nous vous demandons de déposer vos éléments en Mairie. Ils vous seront rendus par la suite.

Renseignements : > Joseph BLIN, La Capriais ☎ 02.43.68.50.83

> Jean GENOUEL, 1 allée de la Prairie ☎ 02.43.68.59.78

> Paul PAUTREL, 3 La Colinière ☎ 02.43.68.53.04 et ☎ 06.85.28.63.03

Les Amis de Chocianòw

Avec l'été et les beaux jours nous pensions que la situation allait s'améliorer progressivement pour retrouver une vie normale. Or, il n'en n'est rien puisque la situation s'aggrave à nouveau. Il va sans dire que le fonctionnement des associations, et en particulier la nôtre, est particulièrement ralenti. Nous espérons malgré tout que nos amis polonais pourrons nous rendre visite en juillet 2021. Malgré cela, conservons une attitude positive qui nous aidera à passer ce cap difficile. D'ores et déjà, recevez tous nos vœux pour 2021.

Généralions Mouvement

Suite à la crise sanitaire que nous traversons, nous avons néanmoins établi un calendrier des manifestations pour 2021. Le club Généralions Mouvement vous invite à son Assemblée générale qui aura lieu le jeudi 21 janvier 2021 à 13h30 à la salle des fêtes (**sous réserve des contraintes sanitaires*). Une invitation sera transmise avec davantage d'informations. A cette occasion, nous partagerons la galette des rois et le pot de l'amitié. Le bureau espère que vous comprenez que rien n'a pu être organisé depuis le confinement. Cependant, nous ferons tout le nécessaire pour vous garder au sein de l'association afin qu'elle puisse continuer à vivre, tout en passant de bons moments ensemble. N'hésitez pas à contacter la Présidente, Madame THÉREAU Marie-Annick – 1 rue des Bleuets – 53 380 JUVIGNÉ. L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Musée de l'évolution agricole : « Miam ! La Mayenne »

A l'initiative du Conseil Départemental de la Mayenne, l'opération « Miam ! La Mayenne à croquer » qui s'est déroulée du 11 juillet au 30 septembre 2020, a connu un vif succès auprès des visiteurs du Musée. L'objectif était de promouvoir conjointement les sites touristiques et les restaurants mayennais. Le principe était simple puisqu'il consistait à réserver un PASS sur un site Internet dédié, puis à visiter un site touristique mayennais faisant partie de l'opération. En échange, un bon de 20 € était délivré et à utiliser dans l'un des restaurants partenaires. Ainsi, 245 tickets d'une valeur de 20 € ont été vendus par le Musée, soit un bilan net de 1470 € au profit des restaurants mayennais.

FAMILLES RURALES Juvigné - La Croixille

Notre "traditionnelle" BOURSE AUX PLANTES aura lieu le 18 avril 2021. Cette journée sera organisée dans la mesure du possible selon le contexte sanitaire. Nous vous tiendrons au courant via le site Internet de la commune et la page Facebook « Vivre à Juvigné » sur le maintien ou non de cette bourse aux plantes.

Voici les différentes activités proposées pour la saison 2020-2021 :

- YOGA (renseignements auprès de Laëtitia Pinçon 06.63.35.22.17)
- COUTURE pour enfants et adultes (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)
- ART FLORAL (renseignements auprès de Thérèse Tandé 02.43.68.55.38)
- COURS DE GUITARE (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)
- SCRAPBOOKING (renseignements auprès de Aurélie Deshayes 06.26.27.72.35)
- CUISINE (renseignements auprès de Sylvie Lerouge 06.14.20.40.46)
- RELOOKING de petits meubles (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)
- BRODERIE (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)

Vous trouverez plus d'informations concernant les activités (horaires, organisation, tarifs...) sur le site Internet de la commune. Nous vous accueillerons agréablement pour passer des moments de détente et de convivialité tout en respectant les mesures sanitaires. Alors n'hésitez pas....

Pour nous contacter : famillesrurales53380@gmail.com ou 06.23.74.74.29

Comité des Fêtes

En raison du contexte sanitaire actuel, le Comité des fêtes a été contraint d'annuler le réveillon de la Saint-Sylvestre. Néanmoins, nous espérons vous retrouver pour l'élection de Miss Juvigné qui aura lieu **le samedi 3 avril 2021**, à la salle des fêtes. Nous lançons donc un appel aux futures ambassadrices de notre commune qui souhaitent s'inscrire. Condition requise : avoir entre 15 et 21 ans. N'hésitez pas à vous inscrire au 06.60.29.49.53. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Basket Ball

Comme pour les championnats, nous sommes repartis à zéro pour cette nouvelle saison 2020 / 2021. Et c'est avec un nouveau bureau que nous revenons ! Nous remercions Patricia POIRIER qui a quitté son rôle de trésorière pour laisser la place à Céline CHOTARD. De plus, Laurence MOUSSAY et Céline FONTAINE ont choisi de laisser une partie de leurs missions à Priscilla BOUHALLIER (nouvelle secrétaire) et Pauline DUVAL (nouvelle présidente). Cette année, l'expérience laisse place petit à petit à la jeunesse.

Malgré la présence du Covid-19, les matchs ont pu reprendre pour chacune de nos équipes. Pour ce faire correctement, le club a été obligé de s'adapter en mettant en place un protocole pour protéger nos licenciés, les équipes adverses mais également les supporters qui sont toujours les bienvenus pour venir nous encourager. Nous avons donc pris la décision de fermer la buvette et d'obliger le port du masque pour nos visiteurs ainsi que d'autres petits ajustements pour le bien-être de tous. Le club espère que les week-ends basket pourront perdurer. Si vous souhaitez contacter le club, voici nos coordonnées :

- Adresse mail : saintpierredeslandes@basketmayenne.com
- Téléphone de P. BOUHALLIER (secrétaire) : 06.71.13.57.53
- Téléphone de P. DUVAL (présidente) : 06.43.40.22.07

Déchetterie

Afin de garantir la sécurité des usagers de la déchetterie, le portail donnant accès à la déchetterie sera prochainement reculé de manière à ce qu'il n'y ait pas de véhicules qui débordent sur la route départementale 29. Dates d'ouverture :

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	Heures d'ouverture
Vendredi	8	5	5	2	9 h 45 – 11 h 45
Samedi	9	6	6	3 et 17	9 h 00 – 12 h 00
Lundi	11	8	8	19	13 h 45 – 16 h 45
Mardi	/	/	/	6	13 h 45 – 16 h 45

Conteneurs semi-enterrés

L'aménagement de certains points de collecte existants est à l'étude pour améliorer leur accessibilité. Nous étudions également en collaboration avec la Communauté de Communes de l'Ernée, l'ajout de containers de tri sélectif sur les points déjà existants.

Passage de la balayeuse

Les dates de passage de la balayeuse pour la voirie du bourg par l'entreprise Peslier vous seront communiquées ultérieurement, par voie d'affichage et sur le site Internet. Dans la mesure du possible, veuillez à ne pas laisser vos véhicules garés le long des rues ayant un caniveau.

Entretien de la voirie

Sur les différentes routes de Juvigné, la municipalité réalise des campagnes de fauchage et d'égavage par nos agents communaux. Il est rappelé aux riverains communaux de tailler les branches et plantations qui débordent sur les voies communales. Une réflexion est en cours pour réaliser un curage des fossés sur certaines routes cet hiver.

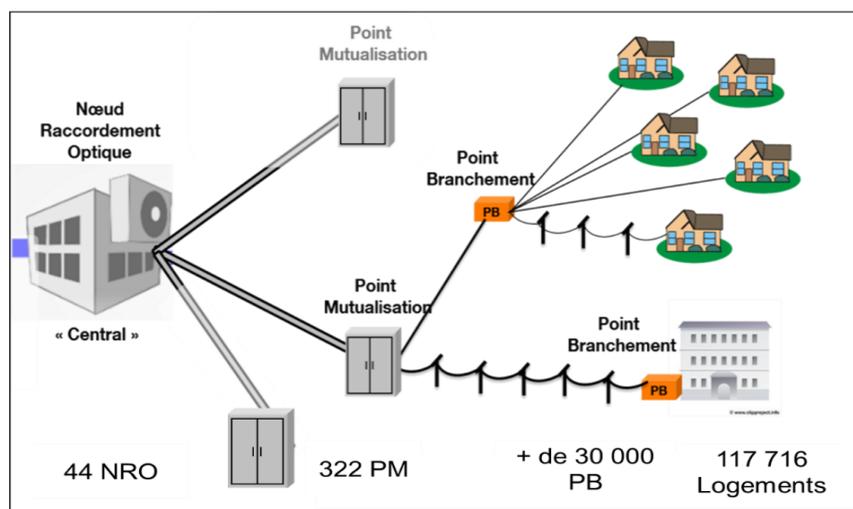
Fibre optique

Le Conseil départemental a fait le choix ambitieux d'équiper l'ensemble du territoire de la Mayenne en fibre optique. Cette fibre optique a pour vocation d'augmenter le débit des flux d'informations qui connaissent une croissance exponentielle depuis dix ans. Internet est devenu indispensable pour bon nombre d'entre-nous et notamment pour les entreprises. Cette fibre sera installée sur tous les espaces publics gratuitement. Restera à la charge de chaque habitant ou entreprise de solliciter un opérateur pour installer le câble de la fibre entre la voie publique et son habitation ou entreprise privée. Les opérateurs annoncent cette opération pour un coût très approximatif d'une bonne centaine d'euros une seule fois. Il s'agira ensuite de solliciter un opérateur pour obtenir un abonnement fibre optique qui pourrait être un peu plus coûteux que les abonnements téléphoniques actuels. Toutefois, il ne sera pas obligatoire de se connecter à la fibre optique. L'actuel réseau téléphonique cuivré continuera de fonctionner sans changement.

Les travaux d'installation de la fibre devaient se terminer à la fin de l'année 2021. Malheureusement, le contexte sanitaire rend cet objectif difficilement tenable et un retard d'une année est annoncé, cela sous réserve du devenir de ce contexte sanitaire.

Sur notre commune, des travaux ont déjà commencé, notamment pour relier notre commune aux communes voisines par un réseau souterrain. L'installation de la fibre à proximité des habitations commence tout juste par voie aérienne sur certaines zones de Juvigné. Il faudra donc faire preuve de patience avant de pouvoir accéder à ce service.

En attendant, il est rappelé que l'égagement des haies (et non leur arasement qui nécessite des autorisations administratives) doit se poursuivre. Il doit également être rappelé que cet égagement n'est pas uniquement lié à l'installation de la fibre, bien qu'indispensable, mais relève de l'obligation de chaque propriétaire. La loi imposant d'égager les plantations qui dépassent sur l'espace public existe depuis bien longtemps et est censée se faire annuellement. Il faut également préciser qu'un propriétaire refusant cet égagement verra la démarche faite par Mayenne Fibre et ce à la charge du propriétaire. Ce refus d'égager pourrait notamment priver d'autres habitants voisins d'accéder à un service auquel chacun a droit, notamment les personnes isolées et fragiles ou les entreprises. Une réunion publique sera proposée par Mayenne Fibre afin de répondre aux différentes questions que vous vous posez.



Numérotation des habitations en campagne

Suite à l'arrivée de la fibre dans le département, les communes doivent impérativement procéder à une normalisation des adresses de tous les lieux-dits qui doivent désormais comporter : un numéro, un nom de lieu-dit et éventuellement un complément d'adresse en cas de noms de lieu-dit identiques à deux endroits différents de la commune. C'est pourquoi, un courrier adressé par la Mairie a été envoyé aux personnes concernées afin de retirer une plaque comportant l'attribution d'un numéro. Nous invitons toutes les personnes qui ne sont pas venues retirer leur plaque à venir la récupérer au secrétariat de Mairie **avant le 31 janvier 2021**. Pour rappel, vous devez également informer tous vos fournisseurs (impôts, eau, électricité, téléphone,...etc.) de ce changement d'adresse.

Usage des dispositifs sonores par effarouchement

Les canons effaroucheurs sont des matériels utilisés pour empêcher certains animaux de se nourrir des graines durant leur période de germination. Les nuisances sonores émises par ces appareils sont réglementées par les dispositions du Code de la Santé Publique.

Ainsi, l'article 8 de l'arrêté préfectoral n°2008-D-278 réglementant le bruit de voisinage en Mayenne stipule que « Les dispositifs sonores destinés à protéger par effarouchement les productions agricoles et piscicoles des atteintes dues à la faune sauvage doivent être **utilisés de façon rationnelle** et uniquement pendant les périodes sensibles où la production est particulièrement exposée aux dégâts (semis, vidanges d'étangs...).

Dans tous les cas, l'utilisateur doit **informer les plus proches voisins** de la mise en place de ces dispositifs. Leur implantation ne pourra se faire qu'à une **distance minimale de 250 mètres des immeubles occupés** ou habituellement occupés par des tiers.

Le nombre de détonations par heure doit être adapté aux espèces à éloigner et aux productions agricoles ou piscicoles à protéger. Un nombre réduit de détonations horaires doit toujours être recherché sans toutefois descendre en dessous du seuil d'efficacité du moyen d'effarouchement utilisé.

L'utilisation de ces dispositifs est interdite dans les zones où les périodes de reproduction et de rassemblement des dortoirs hivernaux d'oiseaux.

Le fonctionnement de ces dispositifs sonores est interdit du coucher du soleil jusqu'au lever du soleil (heure légale), et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Une amende de 1500 € peut être appliquée si le bruit dépasse l'émergence sonore fixée aux articles R.1336-6 et R.1336-9 du code précité.

Chiens dangereux

Chaque détenteur est responsable des actes de son chien. Les propriétaires et futurs propriétaires de chiens dangereux doivent donc s'informer des obligations et interdictions concernant la détention de ces animaux afin de garantir au mieux la sécurité de tous. Un arrêté du Maire n°13/2020 en date du 5 novembre 2020 est consultable à la Mairie.

Distribution du bulletin municipal

Dorénavant, le bulletin municipal sera distribué par vos élus. 15 secteurs ont été définis afin que les bulletins soient déposés directement dans votre boîte aux lettres. Merci de bien étiqueter votre boîte aux lettres.

Dons du sang

Le don du sang est un geste solidaire et citoyen qui sauve des vies. Aujourd'hui, aucun traitement ne peut se substituer aux produits sanguins, qui contribuent à soigner chaque année plus d'un million de patients en France grâce à la générosité des donateurs. Les besoins sont constants tout au long de l'année car la durée de vie des produits sanguins est limitée: 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. **Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour votre prochain don** en appelant le 02.43.66.90.00 ou sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> ou sur l'appli Don du sang.

Dates 2020-2021 pour la collecte d'Ernée (salle de l'Atelier de 15h à 19h,): lundi 7 décembre 2020, lundi 4 janvier 2021, mardi 2 février 2021, lundi 1er mars 2021, mardi 6 avril 2021, lundi 3 mai 2021, lundi 7 juin 2021, lundi 5 juillet 2021.

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- > Avoir entre 18 et 70 ans et ne présenter aucun symptôme grippal
- > Peser au moins 50 kg
- > Présenter une pièce d'identité
- > Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun

Devenez bénévole pour le don du sang en appelant Madame Marie-Claude Rouzière : crouziere@wanadoo.fr - P: 06.28.89.71.94

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 septembre 2020

14 présents et 1 absent : M Dupont

Règlement intérieur du Conseil municipal

Monsieur le Maire expose que les communes de plus de 1.000 habitants ont l'obligation d'adopter un règlement intérieur dans les 6 mois suivant l'installation du nouveau conseil municipal. L'objectif de ce document est de poser les règles de fonctionnement du conseil municipal.

Réaménagement prêt crédit agricole

Monsieur le maire expose que, suite aux divers contacts pris avec les banques pour étudier le réaménagement de prêt, il s'avère que seul le Crédit Agricole accepterait de réaménager le prêt de 500.000 € qui avait été réalisé en 2012 pour la construction du périscolaire. Le taux passerait de 4.78% à 3.78% pour un capital restant dû de 351.000 € (dont 1.000 € de frais de réaménagement). Le gain de coût du crédit serait de 29.677,20 €, soit 468.751,55 € restant à rembourser (capital et intérêts) du 10/12/20 au 10/03/38 au lieu de 498.428,75 €.

Approbation de la convention du groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le Territoire d'Énergie Mayenne (TEM53)

Monsieur le Maire expose que, conformément à la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ainsi qu'à la loi 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité, seules les communes employant moins de 10 personnes et dont le bilan comptable est inférieur à 2 millions d'euros pourront continuer à bénéficier du tarif réglementé d'électricité à partir du 1^{er} Janvier 2021. Dans le cas contraire, les contrats actuels prendront fin le 31 décembre et les communes devront avoir signé un nouveau contrat avec un fournisseur après appel d'offres. Or, la commune de Juvigné employant 13 personnes est concernée par cette mesure. L'appel d'offres étant complexe, un accord de principe a été donné fin février 2020 à TEM qui propose de réaliser un groupement de commandes avec les communes qui le souhaitent (94% des communes concernées du département ont décidé d'adhérer à ce groupement).

Proposition Achat de la licence 4 du Restaurant «Le Relais des Voyageurs»

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de la proposition de rachat du restaurant par Monsieur MANCEAU au liquidateur judiciaire, il est proposé au Conseil municipal de racheter la licence IV pour le restaurant. Le conseil municipal a donné un avis favorable pour l'achat de la licence IV du restaurant «Le Relais des Voyageurs ».

Séance du 6 octobre 2020

15 présents

Réorganisation du service périscolaire: modification temps de travail, suppression suivie d'une création

Le conseil municipal, vu l'avis du comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG 53) décide de procéder à la réorganisation du service périscolaire comme suit :

- 1 adjoint technique principal de 1^{ère} classe passera de 33 h par semaine à temps complet,
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe passera de 35 h par semaine à 33h,
- 1 adjoint technique passera de 11h par semaine à 24 h,
- 1 adjoint d'animation passera de 10 heures par semaine à 11h 50.

A noter que tous les agents concernés ont été reçus individuellement par le maire et ont tous donné leur accord.

Mise à disposition de personnel: convention avec Familles Rurales Juvigné-La Croixille

Le retour à l'école sur 4 jours a engendré la nécessité de prévoir un accueil des enfants le mercredi avec garderie et repas pour les enfants. De même, un pédibus a été mis en place pour emmener les enfants inscrits au centre du périscolaire vers le stade où sont organisées des activités périscolaires (foot et basket) et inversement. Familles rurales organise cet accueil avec du personnel communal mis à disposition. Il est donc nécessaire de prévoir des conventions de mises à disposition qui seront passées entre la commune et Familles Rurales pour chaque agent concerné, à partir de la rentrée scolaire 2020. Le conseil municipal autorise le maire à signer ces conventions.

Création du régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Depuis 1978, le personnel communal perçoit selon certaines conditions, une prime de fin d'année versée fin novembre. Cependant la réglementation a changé et ce système de prime ne peut plus être appliqué. Il est remplacé par un nouveau régime indemnitaire : le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et engagement professionnel).

Raccordement au réseau de distribution d'énergie électrique lieu-dit Le petit Chatenay

Dans le cadre de la viabilisation de la parcelle YS 45 située au lieu-dit «Le Petit Châtenay» route du Bourgneuf la forêt, pour répondre à un éventuel projet d'aménagement d'une habitation dans un bâtiment agricole, Territoire d'Energie Mayenne informe qu'une extension du réseau est nécessaire sur une longueur d'environ 65 m, pour un coût approximatif de 3.480 € alors que la voie existante ne nécessite pas d'aménagement. Ce raccordement étant exclusif aux besoins du projet, le conseil municipal décide de demander à TEM 53 de traiter cette opération directement avec le pétitionnaire.

Traitement mérule église: demande de subvention départementale

Suite à la réalisation de l'étude diagnostic pour la restauration générale de l'église Saint-Martin en avril 2019, l'agence XV41 Architecte a été missionnée par la commune pour la réalisation d'un dossier de consultation (DCE), l'assistance pour la passation des contrats travaux (ACT) et le suivi de chantier (DET) pour une opération d'intervention d'urgence au droit du chœur de l'église en raison d'une attaque de champignons lignivores de type mérule. Le conseil municipal approuve le plan de financement suivant:

DEPENSES H.T.:	- Maîtrise d'œuvre 5.950,00 €
	- Lot 1: Maçonnerie/pierre de taille 14.869,18 €
	- Lot 2: Traitement mérule 3.467,80 €
	- Lot 3: Menuiserie 9.820,00 €
	TOTAL = 34.106,98 €
RECETTES H.T.:	- Subvention départementale 10.232,00 € (30% du H.T.)
	- Autofinancement 23.874,98 €
	TOTAL = 34.106,98 €

Convention entre le Musée de Juvigné et le Pays de Vitré

Certains objets appartenant aux Musée du Pays de Vitré ont été déposés au Musée de l'Évolution agricole de Juvigné. La convention régissant ce dépôt arrivant à échéance, le conseil municipal accepte de la renouveler.

Tarifs salle des fêtes 2021 (voir page 30)

Ces tarifs comprennent la mise à disposition des cuisines, tables, chaises, chauffage l'hiver ou climatisation l'été mais sans vaisselle ni sono pour les particuliers ni pour les associations hors commune. Pour info, les clefs sont données le vendredi à 11h après état des lieux. Il est impératif d'avoir signé, préalablement, le contrat de location (que ce soit pour les particuliers ou les associations) et déposé un chèque caution qui n'est pas encaissé (200 € pour un vin d'honneur ou 500 € pour un repas ou buffet). Ce chèque est rendu s'il n'y a pas eu de dégâts.

Tarifs communaux 2021

LIBELLÉ	TARIFS ACTUELS	NOUVEAUX TARIFS 2021
Elagage (pour communauté de communes)	69,26 €/h	70.65 €/h
Location barrière	8,87 € l'unité	9.05 € l'unité
Monocouche sans empiérement	7,36 € le M2	7,51 € le M2
Bicouche sans empiérement	11,05 € le M2	11,27 € le M2
Bicouche avec empiérement	14,86 € le M2	15,16 € le M2
Tracto-pelle (pour les petits chantiers)	84,15 € /h	85,83 € /h

Règlement intérieur : complément article 15

Monsieur le Maire expose que, par courrier du 8 octobre 2020, Monsieur le Préfet fait observer que l'article 15 du règlement intérieur ne précise pas les modalités d'application de l'article L.2121-27-1 concernant le droit d'expression des conseillers élus sur une autre liste que celle ayant obtenu la majorité aux élections. Le fait d'avoir indiqué en questions diverses de la séance du 30 Juin 2020 que « les élus de la liste *S'unir pour Juvigné* ne souhaitent pas disposer d'un droit d'expression dans le bulletin municipal » ne suffit pas. En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de compléter l'article 15 du règlement intérieur.

Vente parcelles communales non bâties

Monsieur le Maire expose que la SCI La Bate, suite à son rachat de l'ancienne entreprise AMC route d'Ernée à Juvigné, propose d'acheter les parcelles adjacentes de terrain non bâtis, classées en zone artisanale constructible au PLUI, appartenant à la commune, de la façon suivante : Parcelle ZM 56 de 1.028 M2 dans sa totalité et une partie de la parcelle ZM 73 de 1.814 M2 pour environ 500 M2 (le bornage définira la superficie exacte), en partie occupée actuellement par la déchetterie intercommunale, au prix de 9 € le M2 (non assujetti TVA) soit environ 1.500 M2 x 9 = 13.500 €. Les frais de géomètre et de notaire étant à la charge des acheteurs.

Indemnité occupation précaire parcelle YZ 105

Monsieur le Maire expose que la commune de Juvigne louait, sous forme d'indemnité d'occupation précaire, la parcelle YZ 105, d'une superficie de 8.885 M2 au GAEC Pouriel Eric et Magalie avant le transfert des zones artisanales à la Communauté de Communes de l'Ernée. Avec le transfert prévu, cette location a donc été transférée à la communauté de communes. Cependant, cette parcelle ayant été classée en zone humide, le transfert ne s'est pas fait. Pour information, le GAEC Pouriel Eric et Magalie ne loue plus l'autre parcelle (zone artisanale constructible) à proximité car celle-ci vient d'être vendue par la municipalité à l'entreprise Genouel pour la construction d'un entrepôt de stockage. Par ailleurs, la parcelle YZ 105 devrait prochainement être légèrement impactée en périphérie par la fin de l'aménagement d'une zone de collecte des déchets en conteneurs et par l'éventuelle mise en œuvre de haies talutées bocagères. Après en avoir délibéré, Madame Magalie POURIEL s'étant retirée de la salle et n'ayant pas participé à la délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepter de louer la parcelle YZ 105 au GAEC POURIEL Eric et Magalie, sous forme d'occupation précaire, à compter de l'année 2020, pour un coût annuel de 150 €/ha.
- La commune se réserve le droit de mettre fin à cette occupation précaire en cas de besoin en respectant un préavis de 3 mois.

Adoption des statuts modificatifs de la Communauté de communes de l'Ernée

Monsieur le Maire présente les propositions de modifications statutaires telles que proposées par le Conseil communautaire dans sa séance en date du 26 octobre 2020.

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement des instances de la Communauté de communes une réflexion a été engagée sur les attributions du Centre intercommunal d'action sociale. Créé en 2007, le CIAS de l'Ernée n'avait pas vu ses attributions évoluer depuis sa création. Le Centre intercommunal d'Action Sociale est un établissement public rattaché à la Communauté de communes, administré par un Conseil d'administration de 31 personnes (le Président de la Communauté de communes, 15 membres élus et membres des partenaires). En parallèle, la Communauté de communes a vu ses compétences s'élargir, certaines entrant pleinement dans les attributions du CIAS. Afin de permettre une meilleure lisibilité des actions et de favoriser l'apport des partenaires dans le suivi de l'ensemble des compétences liées à l'action sociale, la présente modification des statuts prévoit le transfert de compétences communautaires vers le Centre intercommunal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal, lecture faite des projets de statuts, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la modification statutaire telle que présentée,

Approuve les nouveaux statuts modificatifs de la Communauté de communes de l'Ernée, ci-annexés modifiant la rédaction de la compétence « 2.4 ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE »

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

Maison de santé : Installation d'un cabinet de kinésithérapie

Margaux BONAMI vous propose des séances de kinésithérapie conventionnées, de bien-être et de récupération sportive. Au sein de la maison de santé de JUVIGNÉ, située au 13 rue Principale, ce service ouvrira à partir du 2 novembre 2020. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous au 09.73.67.12.52 et déposer votre message. Les consultations concernent tous types de pathologies (traumatologie, neurologie, gériatrie, rhumatologie, respiratoire, etc.).

Margaux BONAMI est spécialisée dans la prise en charge des conséquences du cancer du sein et dans la prévention et le soin des blessures en course à pied. La municipalité lui souhaite la bienvenue et beaucoup de succès dans la réussite de ses fonctions !

N'hésitez pas à consulter le site internet en cours de construction :

<https://margauxbonamikines.wixsite.com/juvigne>

*Mme BONAMI (kinésithérapeute)
et M FORVEILLE (Maire)*



Forum de l'intercommunalité

Alors que les EPCI s'imposent dorénavant comme des acteurs majeurs de l'action publique locale, Juvigné a reçu le forum de l'intercommunalité destiné aux élu(e)s de la commune, de la Croixille, de Saint-Pierre des Landes et de la Pellerine.



Gilles LIGOT, le Président de la Communauté de Communes (CCE), accompagné des vice-présidents, d'Etienne GAUFFRE, directeur général des services, et des responsables des différents services, a présenté le fonctionnement global de la CCE.

Depuis 2016, quatre services communs, auxquels les communes adhèrent à la demande ont été créés. 84 agents se répartissent dans les 10 pôles d'activités autour de la direction générale des services.

L'objectif de cette rencontre était également d'informer les élu(e)s de la façon dont les décisions sont prises. Ainsi, afin de faire participer les élus des 15 communes du territoire et pas seulement les élus communautaires, deux groupes de travail ont été créés ainsi que sept commissions thématiques.

Chaque vice-président(e) a ensuite présenté sa commission et ses thématiques. En postulant, les élu(e)s s'engagent alors à, être présents, devenir une force de proposition, se faire le relais.

A la suite de ce forum, un tableau des délégations a été établi. Les élu(e)s se sont inscrits dans diverses commissions (voir page 5).

Se déplacer

Lignes régulières de transport en Mayenne

Afin de répondre aux besoins de déplacements quotidiens des Mayennais (*domicile - travail ou études, démarches administratives*), la Région des Pays de la Loire propose une offre de transport en Mayenne desservant les principales villes du département. Elle est constituée de :

- Lignes express entre Mayenne et Laval, entre Château-Gontier et Laval, entre Ernée et Laval et entre Craon, Cossé-le-Vivien et Laval,
- Lignes régulières par autocars,
- Lignes complémentaires sur réservation (véhicule de 9 places) : le service Ligne à la demande Petit Pégase.

Retrouvez et téléchargez les fiches horaires des lignes afin de trouver tous les renseignements sur les jours et horaires de fonctionnement et sur les communes desservies, sur le site <https://www.paysdelaloire.fr/transports/>

Le réseau de transport à la demande **Petit Pégase**

Le nouveau système de transport à la demande, Petit Pégase, offre la possibilité à tous les Mayennais, plus particulièrement à ceux qui n'ont pas de moyen individuel de transport, de se déplacer.

Son principe est simple : des véhicules assurent la prise en charge depuis votre domicile ou du point d'arrêt « réseau Pégase » le plus proche vers la destination choisie. Téléchargez les règles de fonctionnement et le formulaire d'inscription sur le site <https://www.lamayenne.fr/> ou en récupérant un dépliant à la Mairie.

Fonds de solidarité

Le Fonds de Solidarité mis en place par la Communauté de l'Ernée pour soutenir les entreprises lors de la crise sanitaire est en cours de mise en œuvre. La municipalité de Juvigné y a contribué. Actuellement, plusieurs artisans commerçants de la commune ont pu bénéficier de ce fonds de soutien pour une somme totale de plus 7.600 €. Un **second** Fonds de Solidarité a été mis en place pour soutenir les commerces fermés lors du second confinement. Merci aux commerçants concernés de prendre contact avec la CCE pour solliciter cette aide.

Réso'Ap

Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les fédérations Générations Mouvement des 3 départements pour lutter contre l'isolement en milieu rural, l'association Réso'Ap a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile de toutes personnes de tous régimes (*personnes âgées, personnes en insertion socioprofessionnelle, personnes handicapées, ...*).

Dans la Mayenne, Réso'Ap est présente sur les secteurs des Coëvrons, Ernée, Landivy, Lassay-les-Châteaux, Meslay-Grez et Pays de Loiron. En Mayenne, 78 bénévoles composent le réseau pour 398 bénéficiaires.

Le transport est facturé 0.60 € / km + 5 € d'adhésion annuelle.

Pour tous renseignements ou pour devenir bénévole, appelez le 02.43.39.44.49 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30) ou contactez le Réso'Ap par mail : contact@resoap.fr

Les assistant(e)s maternel(le)s reçoivent un kit sanitaire

En présence d'Olivier RICHEFOU : président du conseil départemental (*à gauche*), d'Isabelle LEBOULANGER : directrice la PMI, de Sébastien HALEMET : directeur-adjoint de la CAF, de Magalie POURIEL : 3^{ème} adjointe au Maire de Juvigné (*au centre*), de Céline MANCEAU : coordinatrice-animatrice RAM de l'Ernée et de Nathalie FORET-VETTER : agent de développement CAF (*à droite*), les assistantes maternel(le)s de JUVIGNÉ ont reçu un kit sanitaire.



La CAF, en partenariat avec le Conseil Départemental, s'est occupée de toute la logistique. L'association Tourisme et Loisirs 53 a ensuite préparé les kits et fourni les véhicules nécessaires à la distribution à chaque assistant(e) maternel(le) de la Mayenne. Cette opération a représenté 6 mois de travail avant de pouvoir finaliser cette distribution pour un coût assumé par la CAF de 117.000 € pour 2.200 kits. Confinement oblige, les modalités de distribution ont dû être adaptées. C'est ainsi que chaque assistant(e) a reçu un courrier lui indiquant le point de distribution le plus proche de son domicile avec un coupon de retrait. Cette distribution s'est faite ensuite sous forme de « drive », les personnes concernées restant dans leur véhicule pour recevoir leur kit afin de limiter les contacts.

Pour la distribution elle-même, la CAF s'est appuyée sur les 16 Relais Assistants Maternels (RAM) et Relais petite enfance (RPE) qui couvrent 96% du territoire Mayennais. C'est ainsi que la distribution a été faite auprès des 15 assistant(e)s maternel(le)s de JUVIGNÉ avec l'aide de Céline Manceau, coordinatrice-animatrice Ram de l'Ernée.

Ces kits étaient composés de masques de protection en tissus fabriqués en France, de lingettes désinfectantes, de divers produits désinfectants et savons ainsi qu'un rouleau de drap d'examen. Cette initiative semble avoir été très appréciée par les bénéficiaires.

Spectacle de la 3'E « Le cirque Piètre »

Dans le cadre de la 3'E, la municipalité aura le plaisir d'accueillir « Le Cirque Piètre » de la Compagnie La Faux Populaire (*Occitanie*).

Deux représentations tout public (**dès 7 ans*) d'1h15 sont prévues à la salle des fêtes :

- le mardi 30 mars 2021 à 20h

- le mercredi 31 mars 2021 à 15h

Tarifs : 12 € 50 – 9 € (abonné) et 7 € 50

L'artiste Julien Candy pratique avec brio l'art du détournement. Avec une habileté qui laisse pantois, il magnifie les objets du quotidien, du hachoir de cuisine à la feuille de papier. Equilibre sur roue, cerf-volant, jonglage, musique d'objets, contorsion, violoncelle... Dans son **Cirque Piètre**, il convoque le meilleur de ses numéros pour une soirée enchantée et éphémère.

Réserver vos places ☎ : 02.43.05.98.80 ou par mail www.cc-lernee.fr

CIAS et Banque alimentaire : collecte au Coccimarket

COLLECTE ALIMENTAIRE
TOUS SOLIDAIRES, DONNONS !

Banques Alimentaires

Soupe PÂTES Chocolat Huile

SEMAINE DU 23 AU 29 NOVEMBRE
On n'a jamais eu autant besoin de vous !

LA P'TITE EPICERIE
CIAS
de l'Ernée
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Renseignements : 02.43.05.46.31

En partenariat avec La P'tite épicerie sociale et la banque alimentaire, le CIAS de l'Ernée a organisé une collecte alimentaire la semaine du 23 au 29 novembre 2020. Le Coccimarket participait à cette action de solidarité.

Cette opération d'envergure nationale, en lien avec la banque alimentaire de Laval vise à lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées en faveur des personnes défavorisées. Cette action sera sans doute reconduite d'une année sur l'autre avec l'accord des différents partenaires, et avec on l'espère, des conditions de collecte plus favorables à cette démarche.

Espace France services

Situé au sein de la Communauté de Communes de l'Ernée, accédez à l'Espace France Services. En France, 460 établissements sont d'ores et déjà labellisés sur le plan national, avec l'ambition de réinventer le mode d'accès aux services publics pour tous nos concitoyens en alliant qualité et proximité.

- Retour du service public au cœur des territoires
- Modernisation du service public
- Qualité d'accueil et de service
- Implantation d'un lieu de vie agréable et convivialité

Vous y trouverez bon nombre de services de proximité en libre accès dans l'espace accueil :

- Quatre bornes Internet pour réaliser vos démarches de recherche d'emploi, de formation ou liées aux prestations sociales, ...
- Une borne téléphonique pour contacter un conseiller CAF, CARSAT, MSA, CPAM, CIDFF, FNATH, ...
- Un affichage des offres d'emploi, de formations et autres informations utiles,
- De la documentation actualisée sur l'emploi, la formation, ...

Antoine BAYET, animateur Espace France Services vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 – le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Son aide vous sera utile pour toutes vos démarches administratives notamment pour les cartes grises, les renouvellements de permis de conduire, les pré-demande de carte d'identité, etc... Renseignements au 02.43.05.46.31 ou par mail à franceservices@lernee.fr

Réseaux assainissement

Rappel concernant l'utilisation de notre réseau assainissement.

Les toilettes ne sont pas une poubelle. Tout ce qui est évacué par votre réseau d'assainissement collectif est traité par la station d'épuration. Tout produit polluant cet écosystème dégrade sa qualité et vient polluer indirectement notre milieu naturel. Il est important de préserver cette nature si fragile alors soyez vigilant.

Pas de lingettes dans vos toilettes !

Quelle est la consommation de lingettes en France ? 233 lingettes sont utilisées par seconde dans les foyers français, soit plus de 7,3 milliards par an. 	Quelle est la composition des lingettes ? Les lingettes dites biodégradables, composées de fibres synthétiques ultra-résistantes, ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Elles ne se recyclent pas et polluent le milieu naturel du fait de leur composition (produits allergènes, phénoxyéthanol...).	Pourquoi les lingettes provoquent-elles des pollutions de l'environnement ? Une fois dans les égouts, les lingettes se fixent sur les micro-déchets et les graisses, s'enroulent les unes autour des autres et se transforment peu à peu en masses visqueuses, appelées « Fatberg ». Ces masses peuvent ainsi boucher de nombreux ouvrages d'assainissement et provoquer des pollutions dans le milieu naturel (rivière, fleuve, mer...)
Un coût pour la collectivité Pour désobstruer les canalisations, des opérations de maintenance sont nécessaires avec mise à l'arrêt des installations et mobilisation de personnel. Financées par la collectivité, des opérations sont supportées par la facture d'eau des abonnés. 	Quels sont les autres déchets à ne pas jeter dans les toilettes ? Protéctions hygiéniques, cotons-tiges, mouchoirs, essuie-tout, produits chimiques (restes de désinfectants, engrais, hydrocarbures, peinture, vernis, insecticides), huiles de vidange, de friture, produits dangereux (médicaments, solvants...) 	Quels sont les risques pour les installations ? Si le bouchon est dans la partie privative, il y a un risque de débordement dans l'habitation et de déformation des parois de la canalisation . Si les lingettes parviennent dans les égouts, elles finissent par obstruer les canalisations , les grilles de filtrage à l'entrée des stations d'épuration, bloquent les pompes de relevage des eaux usées et dérèglent tout le processus épuratoire .

Source : Ministère de la Transition Ecologique / Design graphique : idées riches



Recensement de la population 2022

Le prochain recensement de population à Juvigné était prévu du 21 Janvier au 20 Février 2021 inclus. Etant donné le contexte sanitaire, **ce recensement est reporté à 2022**. Pour rappel, les objectifs de ce recensement sont :

- D'établir les populations légales de chaque circonscription administrative,
- De fournir des données socio-démographiques détaillées sur les individus et les logements qui permettent aux pouvoirs publics de prévoir les équipements collectifs et l'habitat et de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, des transports, équipements publics, etc. Il sert également aux projets d'implantations d'entreprises ou commerces et services (marchés potentiels offerts par les habitants,...).

Pour ce faire, le territoire de la commune est divisé en 3 secteurs qui seront recensés par un agent recenseur nommé par le Maire. Chaque agent sera muni d'une carte.

Nouveauté : les administrés seront invités à répondre par Internet afin de limiter les déplacements des agents à domicile. Cependant, les personnes ne disposant pas d'Internet pourront continuer à répondre sur le questionnaire papier. Par ailleurs, compte tenu de la situation sanitaire, les agents seront munis de masques et gel hydroalcoolique et devront respecter les gestes barrières.

PUBLI-COMMUNIQUÉ



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

De Fil en P'tits Bonheurs

Passionnée par la couture, Christelle réalise des créations sur les tissus, en jonglant avec les matières, les couleurs... Une large gamme de produits est proposée pour petits et grands :

- bébés (bavoir, doudous...)
- enfants (pochette d'artiste, coussin dent de lait...)
- adultes (portefeuille compagnon, sacs...)
- zéro déchet (carrés démaquillants...)

Christelle vous propose également des broderies personnalisées qui font de vos cadeaux, des cadeaux originaux et uniques.

Contacts:

Christelle Le GUYADER
2 La Liardais, 53380 JUVIGNÉ
06.06.80.98.06
facebook.com/defilenptitsbonheurs



Nouveau service à JUVIGNÉ: DECHANCÉ OPTIQUE mobile

Depuis le 2 novembre, Benoit Dechancé propose un nouveau service aux Juvignéen(ne)s et à l'ensemble du territoire. Muni d'un camping-car aménagé, il transpose tous les services de son magasin d'optique chaque mardi matin, sur le parking du CocciMarket. Ce service est le même qu'à la boutique (basée à St Hilaire du Harcouët "50") en matériel d'appareil de mesure et d'appareil de contrôle de vue. Le choix sera assez large avec une chalandise de plus de 200 montures. Vous pourrez prendre rendez-vous auprès de Benoit Dechancé, ou son épouse Morgane en appelant deux jours avant au :

02.33.48.39.42 ou au 06.87.94.05.83 ou par mail dechanceoptique@gmail.com

Nouveau commerçant ambulant : Florent RAPENNE

Chaque mercredi à 16 heures, venez à la rencontre de Florent RAPENNE, sur la place de l'Eglise. Il vous proposera sa spécialité "la Paëlla", à commander sur place ou à l'avance (7 € 50 la part). Découvrez également ses glaces Thaïlandaises à la plancha. Il les fabriquent devant les clients avec des fruits frais.

N'hésitez pas à le contacter au 06.19.27.87.27.

Illuminations

De la bûche, allumée pour le solstice d'hiver, jusqu'aux illuminations qui émerveillent chacun de nous, Juvigné participe comme chaque année à cette période qui fait partie de notre culture. La municipalité remercie les services techniques et les particuliers qui contribuent ainsi à l'embellissement de notre bourg. Pour rappel, depuis quelques années, les ampoules à incandescence sont remplacées par des ampoules à LED, moins gourmandes en énergie et qui durent plus longtemps, ce qui permet à la commune de réaliser d'importantes économies, tout en restant illuminée.



Etat civil

Naissances

- ⊗ Armand SOALCA, né le 22 juillet 2020, « 2, Villagonnais »
- ⊗ Albane JARRY, née le 10 août 2020, « 1, le Petit Désert »
- ⊗ Raphaël LEDEZ, né le 21 août 2020, « 7, allée de la Prairie »
- ⊗ Imany ROUSSEAU, née le 16 octobre 2020, « 2, rue du Jeu de Paume »
- ⊗ Ezio LIGNEUL, né le 20 octobre 2020, « 1, bis allée du Bocage »
- ⊗ Julio FOUCOUIN, né le 31 octobre 2020, « 1, la Reposée »

Mariages

- ⊗ Christophe HARDY et Aurélie BLIN, le 19 septembre 2020, « La Galeuchère » à LOIRON-RUILLÉ
- ⊗ Guillaume FROTIN et Nadège BATAIS, le 10 octobre 2020, « 1 La Coulée de Beaumont » à JUVIGNÉ
- ⊗ Louis BASSAC et Caroline MAUGER, le 10 octobre 2020, « 9 rue Garibaldi » à LYON

Décès

- ⊗ Roland LEFEUVRE, veuf de Simone COUASNON, le 14 août 2020, « Les Vallées » (72 ans)
- ⊗ Mireille BERTHELOM, le 28 août 2020, « La Basse Meule » (71 ans)
- ⊗ Germaine BLIN, épouse de Georges LEMERCIER, le 13 septembre 2020, « Résidence du village fleuri » (82 ans)
- ⊗ Joseph LAMBERT, le 05 octobre 2020, « Résidence du village fleuri » (75 ans)
- ⊗ Roland GOUGEON, veuve de Jacqueline NEVEUX, le 08 octobre 2020, « Résidence du village fleuri » (90 ans)
- ⊗ Gérard MANCEAU, époux de Marie-Thérèse AVENEAU, le 08 novembre 2020, « 1 Montlabutte » (72 ans)
- ⊗ Odette CANVEL, veuve de Victor LORIARD, le 12 novembre 2020, « 11, rue des Lilas » (97 ans)
- ⊗ Bernard DARDENNE, époux de Danielle GARCIA, le 16 novembre 2020, « 18 rue des Lilas » (83 ans)
- ⊗ Rolande PICHARD, veuve de Marcel LOYANT, le 21 novembre 2020, « Résidence du village fleuri » (95 ans)

Tarifs salle des fêtes 2021

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur seul	125.90	207.94
Un repas midi ou soir	220.32	363.89
Une journée complète	283.22	467.88
Location du lendemain 16 h	110.10	187.11
Location du lendemain 22 h	125.90	207.92
ASSOCIATIONS		
Buffet campagnard	267.52	447.03
Belote - Loto	125.89	249.50
Après – midi dansant	236.04	457.54
Saint Sylvestre	503.56	NÉANT
Réunion	157.25	207.93
Location micro avec fil uniquement	15.00	15.00
Démontage et démontage perches par les employés communaux	80.00	80.00
DIVERS		
Location anciennes tables	2.60	NEANT
Location anciennes chaises	0.77	NEANT
Forfait en sus en cas de propreté non conforme à l'engagement de location	124.00	149.00

Ces tarifs comprennent la mise à disposition des cuisines, tables, chaises, chauffage l'hiver ou climatisation l'été mais sans vaisselle ni sono pour les particuliers, ni pour les associations hors commune.

⊗ **Les états des lieux de la salle des fêtes d'entrée et de sortie seront désormais assurés par Françoise PAINCHAUD, agent municipal.**

Calendrier des manifestations 2021 (*sous réserve des contraintes sanitaires)

JANVIER

Cérémonie des vœux du Maire : Reportée à fin janvier ou annulée selon le contexte sanitaire

Jeudi 21 : Assemblée générale Générations Mouvement à la salle des fêtes

Samedi 30 : Soirée animée du Cyclo-club à la salle des fêtes

FÉVRIER (vacances scolaires du 20.02 au 08.03)

Vendredi 26 : Concours de belote Générations Mouvement à la salle des fêtes

MARS

Dimanche 7 : Spectacle des Amis de Chocianòw à la salle des fêtes

Vendredi 12 : Assemblée générale du Musée à la salle des associations

Samedi 13 : Soirée choucroute de l'US Football « Les Bleuets » à la salle des fêtes

Mardi 30 : Spectacle de la 3'E « Le cirque piètre », représentation à 20h à la salle des fêtes

Mercredi 31 : Spectacle de la 3'E « Le cirque piètre », représentation à 15h à la salle des fêtes

AVRIL (vacances scolaires du 24.04 au 10.05)

Samedi 3 : Election miss Juvigné par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes

Jeudi 8 : Repas Générations Mouvement à la salle des fêtes

Vendredi 9 : Soirée de remise des prix du fleurissement à la salle des fêtes

Samedi 10 : La médiathèque propose un atelier de fabrication de produits cosmétiques, de 9h30 à 11h30, à l'espace périscolaire (inscription 02.43.68.51.54)

Dimanche 18 : Bourse aux plantes par Familles Rurales à la salle des associations

Du 1^{er}/04 au 30/09 : Pêche au plan d'eau Saint-Martin

MAI

Dimanche 2 : Ouverture du Musée

Samedi 8 au lundi 10 mai : Exposition des « 75 ans de la Victoire de la 2^{nde} Guerre » à la salle des associations

Mercredi 12 : Journée de l'amitié avec les amis du Bourgneuf et Générations Mouvement

Samedi 15 : Option « Nuit européenne des Musées » au Musée de l'évolution agricole

Samedi 15 : Fête communale + feu d'artifice au plan d'eau Saint-Martin

Dimanche 16 : Fête communale

Dimanche 31 : Passage des Boucles de la Mayenne par Juvigné (départ Méral)

Du 15/05 au 30/09 : Découvrez l'exposition « Sauvages de ma rue » au cœur du village fleuri

JUIN

Lundi 21 : Option fête de la musique

Dimanche 27 : Fête de l'école à l'Espace périscolaire

JUILLET

Jeudi 1^{er} : Passage du jury communal de fleurissement

Jeudi 1^{er} : Repas Générations Mouvement à la salle des fêtes

Dimanche 4 : Sortie du cyclo-club à Jullouville

Mardi 6 : Cérémonie de remise des prix des dictionnaires (à l'école) par la municipalité aux CM2

Jeudi 29 : Spectacle de clôture de l'Accueil de Loisirs

Du 06/07 au 13/07 : Accueil d'une délégation Polonaise avec les Amis de Chocianòw

SEPTEMBRE

Mardi 7 : Concours de belote Générations Mouvement

Samedi 25 : Option classes 1

OCTOBRE

Samedi 9 : Couscous du Comité des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 6 : Option soirée du TESA de Chailland

Mercredi 10 : Repas du CCAS

Samedi 13 : Soirée des sapeurs-pompiers

Dimanche 14 : Armistice du 11 novembre

DÉCEMBRE

Jeudi 2 : Repas Générations Mouvement à la salle des fêtes

Vendredi 3 : Assemblée générale des Amis de Chocianòw à la salle des associations

Samedi 4 : Repas Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers à la Croixille et commémorations du 5 décembre

Dimanche 19 : Porte ouverte de la caserne des Sapeurs-Pompiers

Vendredi 31 : Saint-Sylvestre du Comité des Fêtes

Accueil de loisirs :

- Du 1^{er} au 5 mars 2021

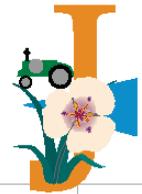
- Du 3 au 7 mai 2021

- Du 7 au 30 juillet 2021

- Du 23 au 31 août, voire 1^{er} septembre 2021

- Octobre (selon questionnaire des familles)

PLAN DU BOURG DE JUVIGNÉ



JUVIGNÉ



Mairie de Juvigné
1 place de la Mairie
53 380 JUVIGNÉ
02 43 68 51 54
mairiejuvigne@wanadoo.fr



Vivre a Juvigne

www.juvigne.fr